

5c.

# Journal du Lot

5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.	Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur   L. BONNET, Rédact. en chef	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES ( — " — )..... 75 cent.
	3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.		
Les abonnements se paient d'avance		Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N° 75

## LA SITUATION

**L'affaire Caillaux. La lumière complète, inexorable ; c'est le seul moyen de rassurer l'opinion. — Le concours du Japon. — Les défaitistes à l'œuvre. — Noble langage d'un prêtre français.**

Nous l'avons déjà dit, il faut se garder des polémiques dissolvantes au sujet de l'affaire Caillaux. Et, pour notre part, nous voulons attendre impartialement les décisions de la Justice. Mais il ne faut pourtant pas permettre à certains journaux d'égarer l'opinion.

Oui ou non un Français qui a dirigé les affaires de son pays et qui pensait être appelé à présider aux pourparlers de paix, oui ou non, cet homme a-t-il commis des actes de nature à nuire à sa patrie ?

La est toute la question.

Or, voilà que, de divers côtés, on semble vouloir faire dévier l'incident sur le terrain politique.

Au diable la politique !

Il serait criminel, à l'heure actuelle, de ressusciter les querelles d'antan. Il n'y a qu'une politique tolérable aujourd'hui : celle qui unit Français et Alliés pour jeter hors de France la race de bandits qui veut asservir le Monde.

M. Caillaux a-t-il vraiment manœuvré pour sauver la horde ? *Oui*, dit le Gouverneur militaire de Paris. *Commérages et ragots*, riposte M. Caillaux.

Le cas est assez grave pour qu'on l'examine avec soin. C'est affaire de la justice. Mais la justice ne peut fonctionner que par la levée de l'immunité parlementaire. La Chambre n'a pas à se prononcer sur le fond de la question, elle n'a pas à se préoccuper des opinions de l'intéressé. On lui demande de permettre à la Justice d'éclaircir un fait que le code qualifie *crime*, s'il est démontré, il semble donc que nos élus doivent, sans passion, permettre à la Justice d'opérer comme s'il s'agissait d'un obscur citoyen. Toute autre attitude porterait le pays à croire qu'on s'oppose à la manifestation de la vérité et le pays n'accepterait pas cette... solution !

M. Caillaux a donné rendez-vous à M. Clemenceau, c'est son droit de député. Comme tous les autres élus il lui est loisible d'interpeller le Gouvernement, mais il est essentiel de ne pas mêler les deux questions.

Que M. Caillaux interpelle, entendu. Mais que d'autre part, M. Caillaux soit tenu de répondre aux accusations portées contre lui par le Gouverneur militaire de Paris.

Personne ne peut supposer que le Gouvernement ait soulevé cette grave affaire sans avoir en mains des faits précis et troublants. Un gouvernement ne va pas de gaité de cœur au devant des difficultés, dans les circonstances actuelles surtout. Il serait donc pour le moins étrange, qu'un homme, parce qu'il est puissant, puisse se soustraire aux légitimes explications qu'il doit à son pays. Personne n'est au-dessus de la loi.

Si le Gouvernement a agi avec légèreté il subira les conséquences de son acte. Mais les faits reprochés au député de la Sarthe sont trop graves, la question touche de trop près à la Défense Nationale, pour que la Chambre puisse songer un seul instant qu'elle pourrait empêcher la Justice de faire la lumière.

La lumière, complète, inexorable, c'est le seul moyen de rassurer l'opinion et de mettre fin à ces racontars insensés qui finiraient par triompher du moral du pays. Il n'est pas d'autres moyens de reconforter l'esprit public. La Chambre, après le gouvernement, le comprendra certainement.

On a quelques précisions sur le motif qui a amené le Japon à débarquer des troupes à Vladivostock.

Vladivostock est le point terminus du Transsibérien. C'est là que nos alliés Américains et Japonais débarquaient les énormes stocks de denrées, de matériel de guerre ou de munitions destinées au gouvernement de Kerensky. Ces stocks, encore aujourd'hui, sont considérables et les maximalistes auraient pu s'en emparer pour les utiliser contre la partie saine de la population russe qui combat l'anarchie.

Les Japonais, d'accord avec les Alliés, ont pris les mesures nécessaires pour protéger les dépôts.

Il est probable que l'action des nippons ne se bornera pas là. Comme le laissait prévoir le général Verraux, dans une de ses dernières chroniques, les Alliés ont un intérêt supérieur à s'emparer de toute la ligne du Transsibérien qui, par un embranchement, peut permettre de communiquer avec les Cosaques de Kaledine et de Korniloff et, ainsi, de venir en aide à nos malheureux alliés roumains.

Il est donc permis de croire que les

mesures nécessaires à ce résultat sont en voie d'exécution. « Il semble malheureusement bien certain, disent les *Débats*, que les Russes ne réussiront à se délivrer du joug maximaliste et à se réorganiser qu'avec des concours étrangers. Les meilleurs d'entre eux appellent ce concours. Il ne reste qu'à souhaiter qu'il leur soit fourni le plus tôt possible. C'est sous cette forme que l'intervention japonaise, dont on a parlé un peu légèrement au public, peut s'exercer utilement sans compromettre l'aide très appréciable que nous en recevons ailleurs. »

On ne saurait le contester : il y a en ce moment, à l'arrière, et plus particulièrement dans nos campagnes, un esprit détestable. Pourquoi ? Il serait difficile de l'établir ; mais il est permis de penser que c'est le résultat d'une habile campagne défaitiste menée par les Boches.

Les perfides manœuvres ont réussi au delà de toute espérance en Russie, elles ont produit, en Italie, un fléchissement qui a failli avoir de terribles conséquences. Ces résultats sont trop encourageants pour que la campagne ne soit pas élargie et intensifiée par tous les moyens.

Le dernier numéro des *Annales* nous permet de mesurer la féconde canaillement des Allemands. Il faut lire le passage que nous allons reproduire et s'en pénétrer pour comprendre à quel point il faut se méfier des bruits tendancieux qui viennent on ne sait d'où, mais qui visent uniquement à miner la résistance du civil.

On sait que les Austro-Allemands avaient multiplié les tentatives pour fraterniser avec les soldats italiens. En dépit de leurs inventions déconcertantes, ils n'avaient pas réussi dans leurs projets, mais ils avaient cependant jeté quelque trouble dans l'esprit des troupes de Cadorna, auxquelles on affirmait que des divisions anglaises et françaises rétablissaient l'ordre en Italie, à coups de canons ! Les soldats italiens isolés n'avaient pas le moyen de contrôler une nouvelle aussi grave. Ils restaient néanmoins sceptiques, lorsque les Boches eurent recours à un procédé diabolique. Ici, nous citons :

Ils (les Boches) imprimèrent de faux numéros du *Giornale d'Italia* et du *Corriere della Sera*.

L'imitation était parfaite : même format, même papier, même apparence des titres et des manchettes, même langage. Les articles politiques, les informations, rédigés selon l'esprit habituel de ces journaux, témoignaient d'un ardent patriotisme. Les Boches

n'y étaient point ménagés. La première page inspirait confiance aux lecteurs. Mais, quand ils arrivaient aux rubriques locales et régionales, ils y trouvaient des nouvelles propres à les bouleverser. De brefs faits divers, de laconiques dépêches leur apprenaient qu'il y avait en Sicile des mouvements révolutionnaires, à Livourne une émeute, à Naples la guerre civile, dans les Pouilles une insurrection générale des paysans ; que le sang coulait à flots en Ligurie, en Toscane, et que partout l'infanterie britannique, instrument de l'incorruptible répression, molestait les enfants et les femmes, tandis que la cavalerie française chargeait la foule, écrasait et achevait les blessés. Ces choses étaient contées sobrement. Point d'invective. Presque pas de phrases. Une réserve sous laquelle perçait la prudence et la terreur. Parfois de simples allusions. Ça et là — ô comble d'astuce ! — des *blancs*, attribués à la censure... Comment mettre en doute l'exatitudo de renseignements si précis ? Les ouvriers, les villageois des tranchées s'émurent. Une cruelle angoisse les étreignait, les détournait du combat. Ils n'obéissaient plus aux ordres des chefs. L'indiscipline s'insinua parmi eux. Lorsque les Allemands jugèrent que la fatale semence avait germé, ils foncèrent sur un adversaire sans résistance. L'attaque se déclencha. Vous savez le reste...

Voilà par quels procédés perfides les Austro-Allemands réussirent à affoler les divisions italiennes et à triompher de leur résistance. Un moment de découragement a failli provoquer, chez nos voisins, un désastre irréparable.

On tente, chez nous, une manœuvre d'un autre genre. C'est par l'arrière qu'on espère vaincre l'héroïsme tenace de nos soldats. De mauvais Français font le jeu de nos ennemis. Allons-nous permettre plus longtemps à ces défaitistes de trahir notre patrie au profit du roi de Prusse ?

Les journaux ont parlé du beau discours prononcé à La Madeleine, par l'abbé Sertillanges, sur la « paix française ».

Un passage, surtout, de cet appel éloquent mérite d'être loué par tous les Français : « c'est celui, disent les *Débats*, où l'éminent orateur a abordé sans réticences, le malentendu provoqué en beaucoup d'âmes par l'attitude du Saint-Siège et expressément, par ses initiatives en faveur de la paix. Le Souverain Pontife est « par définition, un pacifique » et nul ne peut s'étonner de l'entendre élever la voix pour exhorter les belligérants à mettre fin au conflit qui ensanglante l'univers. Mais, l'abbé Sertillanges le rappelle, « les bons chrétiens ne pensent pas que le pape soit ici infallible ou impeccable » ; et, d'autre part, « les bons chrétiens ne peuvent pas oublier qu'ils ont, en tant que Français, leurs responsabilités propres. » « Nous sommes libres, Français, ajoute l'orateur, libres d'une liberté seulement éclairée, seulement inclinée, nullement violentée par la parole de notre pape. »

Avec le pape, tous les peuples, certes, souhaitent la paix, mais tous les peuples veulent une paix basée sur la justice et sur le droit... au moins du côté des Alliés ! Les Allemands, au contraire, veulent une paix imposée par la « violence ».

C'est pourquoi « unanimement, catholiques, dissidents, croyants, non croyants qui ont conscience de la grandeur morale du Saint-Siège » se tournent vers le Pontife romain et lui disent : « Très Saint Père, nous ne pouvons pas, pour l'instant, retenir vos appels de paix... Pour l'instant, nous sommes obligés

de constater que les Allemands qui ont piétiné nos territoires, ruiné nos industries, décimé nos familles, ne se repentent point, qu'ils n'offrent pas de réparations, qu'ils méditent bien plutôt de nouveaux crimes, qu'ils en commettent quotidiennement et en fomentent chez nous. Dès lors, nous ne pouvons croire à une paix de conciliation... La France est à son poste ; elle recommence Tolbiac, Poitiers, les champs Catalauniques, les Croisades, et ce n'est pas le successeur d'Urbain II et de saint Léon qui voudra la décourager. »

C'est là un viril et noble langage qui, espérons-le, sera entendu au Vatican.

A. C.

### Avion allemand descendu

Un combat s'est déroulé entre un avion allemand et un avion français, aux environs de Montbéliard. L'avion ennemi est tombé en flammes. La foule a pillé les débris de l'appareil.

### La trahison de Lénine

On apprend que les autorités russes ont ordonné la mise en liberté de tous les prisonniers civils de nationalité allemande et l'échange de 4.000 officiers russes. Cet échange aura lieu aujourd'hui à Harparanda.

### La Constituante a des défenseurs

Les troupes ukrainiennes ont déclaré qu'elles soutiendraient, les armes à la main, la Constituante si elle était dissoute par les maximalistes. Dans ce cas, les Ukrainiens proposent de transférer la Constituante à Kiev.

### Sur le front italien

Après avoir concentré pendant plusieurs heures le feu de ses batteries sur nos positions, dans la région du col Caprile, col Della Berretta, l'adversaire les a attaquées violemment.

L'ennemi a été contrebattu efficacement par nos batteries.

De fortes vagues d'attaques, qui parfois se transformaient en masses épaisses, furent lancées contre le col Dell Orso, Mont Solarolo et à la tête de la vallée de Calcino. Un feu intense a été dirigé contre Porte Di Salton.

Les Italiens ont maintenus leurs positions et repoussé l'ennemi. Une partie de terrain tout à fait insignifiante au nord de la ligne Pont Saloro, tête de Calcino, a été occupé par l'ennemi.

**Pour obtenir la victoire, sans laquelle nous serions condamnés à la décadence et à la ruine, il faut à la France des canons, des munitions et un trésor de guerre pour payer ses armements. Plus les souscriptions à l'Emprunt seront abondantes, plus nos moyens d'offensive seront puissants et rapides.**

## Chronique locale

### Le rationnement est inévitable

Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement adresse une circulaire aux préfets sur les contingents départementaux pour la fabrication du pain. M. Borel ne cache pas la vérité. D'après

l'estimation des ressources et des besoins, il résulte qu'on peut, actuellement, évaluer à 325 grammes environ la ration journalière par tête d'habitant.

Et encore, indique-t-il, pour obtenir ce chiffre moyen, il faut réserver à la fabrication du pain une partie importante des céréales utilisées dans la brasserie et dans les autres industries.

Ainsi donc, ne nous faisons pas d'illusions : le rationnement s'impose, car il vaut encore mieux être rationné que privé de pain.

Mais ce qui s'impose également, c'est l'évaluation immédiate des céréales existant chez les producteurs : il faut trouver moyen de découvrir le blé qui est caché dans des barriques. Oui, dans des barriques, car ce blé jalousement conservé, est destiné non à l'alimentation des personnes, mais des animaux.

Vraiment, ils seraient bien avancés ceux qui ne veulent pas céder un grain à la réquisition, si la disette venait, un jour, provoquer des désordres. Ne sont-ce pas eux qui seraient châtiés les premiers ? Contre cet égoïsme, aucune mesure ne sera jamais assez rigoureuse.

Le rationnement s'impose donc : et la carte est le seul moyen pratique pour empêcher que le blé soit gaspillé, donné au bétail.

Sait-on, en effet, que certains des plus notoires resserreurs de grains ne donnent pas du blé au bétail, mais du pain. Et un de nos grands confrères qui a fait une enquête à ce sujet confirme ce fait qui fut ici signalé.

Le pain coûte moins que le blé : le prix du pain était même notablement inférieur à la valeur marchande des grains vendus au-dessus de la taxe. Le pain coûte 0,50 le kilo, alors que le froment, le maïs, l'avoine sont vendus couramment en dehors de la halle, de 55 à 60 francs au moins le quintal.

Bons apôtres, les propriétaires disent qu'ils ne donnent plus le blé au bétail : eh non, mais ils achètent le pain et le lui font manger ! Et c'est encore un bénéfice pour eux.

La réquisition des céréales faite, la carte de pain, le rationnement doivent faire cesser ces criminelles pratiques ; sinon, dans quelques mois, notre miche de pain ne sera plus assurée. Et alors, les resserreurs pourraient être victimes de leurs indignes pratiques.

### PROPOS D'UN CADURCIEN

#### Félicité s'indigne

Je possède une Félicité et je l'aime ! Elle eut autrefois cinquante ans. Elle réunit en sa personne la prudence d'Euryclyde, la tyrannie affectueuse de la Thérèse de *Sylvestre Bonnard*, et le zèle héroïque de la Félicité de Flaubert, — sans le perroquet. Ce composé reste simple. La complexité n'est point le fait de ma brave servante. Elle s'étonne ardemment. Et là où je souris, elle s'indigne. Félicité, probe, désintéressée, discrète en son manger, elle m'abandonnerait ses gages si je le permettais, et vivrait d'un croûton noir. Résumé de toutes les vertus ancillaires, elle brisera, en mourant, le moule des domestiques de l'ancien temps. Mais le prix Mouton est aveugle pour elle comme le feu l'amour qui ne l'a jamais émue. Ma Félicité mérite qu'on lui applique le mot de Beaumarchais : « Aux qualités qu'on exige d'un domestique... » (Qu'il serait juste, parfois, de nos jours, ce mot, si on le retournait : « Aux qualités qu'on exige d'un maître, combien de valets seraient dignes d'être patrons ? »)

Hier matin, Félicité était toute fumante de colère en sa cuisine, face à sa balance méfiante. Elle dardait ses yeux flamboyants

sur un plateau lourdement affaissé, tandis que l'autre s'érigeait avec une impudeur ! Elle m'appelle. Et je vois son emoi. Je vois ses yeux. « Regardez ! » me dit-elle. J'observe et je comprends. Je comprends que je suis volé, volé aujourd'hui comme je le fut hier, comme je le serai demain. Un poids d'un kilo faisait avantageusement échec à un pain d'un poids égal... théoriquement.

« Félicité, dis-je, Félicité, ce pain et ce poids évoquent en mon esprit le spectacle que vous m'offrez, le dimanche, à votre âge, quand, en ce jour de détente, vous folâtriez dans le jardin avec votre vieille amie Mariette. Au jardin, il y a une balance, Félicité. Lorsque, à la faveur de vos 80 kilos, vous tenez en suspens, à trois mètres du sol, les 45 kilos de Mariette juchée à l'autre bout de l'appareil, vous symbolisez, vous, le poids de plomb trop lourd, elle, la miche trop légère. Pour rétablir l'équilibre, songez à ce qu'il faudrait vous ôter de ce superflu adipeux qui fait votre majesté. Pensez à ce qu'on devrait ajouter à la maigreur de Mariette. Félicité, rétablissez l'équilibre entre la simili-flûte insuffisante et le poids excessif. »

Félicité accumule les grammes à côté de la croute dorée : 50, 60, 80, 100, 148, 149 grammes ! Rien ne bouge ! Le fléau insensible de la balance demeure obstinément incliné vers le kilo invariablement triomphant. Cent cinquante grammes ! Ça y est ! L'oscillation commence. Félicité rugit « Comment ! Monsieur, 150 grammes sur un kilo ! C'est une canaillerie, Monsieur ! Et vous n'irez pas prendre une consulte chez un avocat pour savoir ce qu'il y a à faire ? » — « Non, Félicité, non, je n'irai pas prendre de consulte. Je sais bien que je pourrais faire punir ce boulanger malhonnête, comme je pourrais ennuier d'autres fournisseurs. Mais je suis lâche, Félicité, je suis lâche, quand il s'agit de faire de la peine aux gens, braves ou non. J'ai tort ! Je le sais bien ! Car s'il est juste de poursuivre le voleur d'occasion qui succombe une fois en sa vie, combien il serait plus juste de châtier le voleur de chaque jour, de chaque heure, de chaque minute ; le marchand qui laisse tomber de haut, pour fausser le poids, sa denrée dans le plateau de la balance, et cela, à chaque pesée ; le propriétaire majorant dans des proportions plus qu'usuraires les prix de ses récoltes ; l'accapareur artisan de disette et de vie chère, et tant d'autres ! Il est de ces aigrefins qui, en faisant leur caisse tous les soirs, font, tous les soirs, la somme de leurs vols de la journée. Et ainsi pendant les 365 jours de l'année. Et ainsi pendant les trente ou quarante années de leur joli commerce. Après quoi, ils prennent leur retraite, la conscience tranquille, et même, et même entourés de la considération publique. Il leur arrive de devenir conseillers municipaux, députés, sénateurs, ministres.... »

« Par exemple, que mon boulanger ne s'avise pas de me voler, quand nous en serons au régime, des deux ou trois cents grammes de pain. Si cela arrive, Félicité, je le dénonce ! J'en fais serment ! Il faut bien que je vous nourrisse, Félicité ! Il faut bien que je nourrisse Médor, sur ma part ! »

### Citation posthume

Notre compatriote Antoine Castagnié, originaire de Maniargues, mort au champ d'honneur, a été l'objet de la citation posthume suivante :

« Bon et excellent soldat, très courageux. Le 30 avril 1917 a été tué en se portant à l'attaque d'une forte position ennemie. »

### P. T. T.

Mlle Lacheneau, dame employée des P. T. T., est nommée à la recette principale à Paris.

### Enseignement primaire

Mlle Coldefy est nommée institutrice à Espédaillac.

Mlle Estagné est nommée suppléante à Lacapelle-Marival.

### Conférence de M. René Benjamin

Le Comité « L'Effort de la France et de ses Alliés » envoie à Cahors M. René Benjamin,

l'auteur du célèbre roman de guerre « Gaspard », qui fera une conférence au théâtre *mercredi prochain*, le 10 décembre, à 5 heures précises du soir.

Il traitera le sujet suivant :

« Les Américains en France »

« Une visite aux camps Américains »

Un groupe d'élèves du Collège de Jeunes Filles chantera des chœurs.

L'entrée à la conférence sera publique et gratuite.

A raison de l'exiguïté de la salle, les enfants au-dessous de 15 ans ne seront pas admis.

Une quête sera faite au profit :

1° de la Crèche cadurcienne ;

2° de la Caisse de secours aux soldats des régions envahies ou prisonniers de guerre, créée par l'Association des Anciennes Elèves du Collège.

### Conseil de guerre de Toulouse

Le 18 décembre le sieur B., du Lot, sera jugé par le conseil de guerre de Toulouse, pour avoir refusé de se conformer à des ordres de réquisition. Défenseur : M<sup>e</sup> Besse, du barreau de Cahors.

### Etat-civil de la ville de Cahors

Du 8 au 15 décembre 1917

#### Naissances

Réral Albert-Henri-Louis, Bd Gambetta, 19. Laur Georges-Victor-Alain, rue des Boulevards, 13.

#### Mariage

Terrié Antonin, cultivateur, mobilisé au 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie et Vergnes Marie-Rosalie, s. p.

#### Décès

Charrié Jean, s. p., 82 ans, Hospice. Soubrié Denis-Henri, s. p., 15 ans, Hospice. Pradal Jean, terrassier, 52 ans, rue P. de Bernis. Malric Marie, épouse Calmette, cultivatrice, 68 ans, Hospice. Floiras Jean-Baptiste, cultivateur, 63 ans, au Peyrat. Amberd Maria, s. p. 22 ans, Hospice. Chassaing Jean-Georges, 3 mois, rue du Rempart, 1. Baqué François, s. p., 79 ans, Hospice. Borderie Joséphine, veuve Lucial, chiffonnière, 46 ans, Hospice. Cagnac Jean-Baptiste, commis des douanes, 56 ans, Hospice. Roux Françoise, veuve Lagrange, s. p. 41 ans, Hospice. Conduché Marie, veuve Choffer, s. p. 75 ans, Rue de la Halle.

### LIVRAISON DES TABACS

Voici, d'après l'arrêté préfectoral, les dates de la livraison des tabacs de la récolte de 1917 :

#### MAGASIN DE CAHORS

Echantillons, 15 janvier ; Porte-graines, 17.

#### CONTRÔLE DE CULTURE DE CAHORS

##### 1<sup>re</sup> Commission

Cieurac, 17 janvier ; Cremas, 17 ; Fontaines, 17 et 18 ; Laburgade, 18 ; Lalbenque, 18 ; Montdoumerc, 18 ; Aujols, 18 ; Valroufié, 19 ; Francoulès, 19 ; Larroque-des-Ares, 21 ; Lamadeleine, 21, 22 et 23 ; Cours, 23 ; Cras, 24 ; Vers-Major, 24, 25 et 26 ; Vers-Minor, 24, 25 et 26.

##### 2<sup>e</sup> Commission

St-Martin-de-Vers, 17 janvier ; Sabadel, 17 et 18 ; Lentillac, 18 et 19 ; Lauzès, 19 ; St-Cernin, 21 ; Arcambal-Major, 21, 22, 23 et 24 ; Flaujac, 24 ; St-Paul-Labouffie, 24 ; Castelnaud, 25 ; Flaugnac, 25 et 26 ; Pern, 26 et 28 ; Bouziès, 28 et 29 ; Esclauzels, 30 ; Arcambal-Pasturat, 30.

##### 3<sup>e</sup> Commission

Sénaillac, 17 janvier ; Caniac, 17 et 18 ;

Labastide-Marnnac, 18 et 19 ; Cahors (sud), 19 et 21 ; St-Géry, 22, 23 et 24 ; Cahors (nord), 24, 25 et 26 ; L'Hospitalet, 26.

#### CONTRÔLE PRINCIPAL DE CAHORS

##### 1<sup>re</sup> Commission

St-Denis, 28 janvier ; Calamane, 28 et 29 ; Nuzéjols, 29 ; Catus, 29 ; Maxou, 29 et 30 ; Boissières, 30 ; Cézac, 31 ; Montcuq, 31 ; St-Laurent, 31 ; St-Cyprien, 1<sup>er</sup> février ; Lascabanes, 1<sup>er</sup> ; Ste-Alauzie, 1<sup>er</sup> et 2 ; Douelle, 2 et 4 ; St-Vincent-Rived'Olt, 5 ; Castelfranc, 5 ; Les Junies, 5 ; Labastide-du-Vert, 5 ; St-Médard, 6 ; Lagardelle, 6 ; Anglars-Juillac, 6 et 7 ; Bélaye, 7.

##### 2<sup>e</sup> Commission

Pradines, 31 janvier, 1<sup>er</sup>, 2 et 4 février ; Espère, 5 février ; Caillac, 5 et 6 ; Mercuès, 7 et 8 ; Parnac, 8 ; Crayzac, 8 ; Luzzech, 9 ; Albas, 11.

##### 3<sup>e</sup> Commission

Le Montat, 28 janvier ; Cahors-Cabessut, 28, 29 et 30 ; Cahors-Bégoux, 30 et 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février ; Prayssac, 4, 5 et 6 février ; Pescadoires, 7 ; Grézels, 7 et 8 ; Puy-l'Evêque, 8.

#### CONTRÔLE DE CULTURE DE CAJARC

##### 1<sup>re</sup> Commission

Crégols, 8 et 9 février ; Tour-de-Faure, 9, 11, 12 et 13 ; St-Cirq-Lapopie, 13, 14 et 15 ; Puyjourdes, 15 ; St-Jean-de-Laur, 15 ; Cadrieu, 15 ; Cajarc, 16 et 18 ; Calvignac, 19 et 20 ; St-Chels, 20 ; Sauliac, 21 et 22.

##### 2<sup>e</sup> Commission

Lugagnac, 12 février ; Berganty, 12 et 13 ; Limogne, 13 ; St-Sulpice, 13 et 14 ; Boussac, 14 ; Corn, 14 et 15 ; Espagnac-Ste-Eulalie, 15 et 16 ; Bregues, 16 et 18 ; Béduer, 18 ; Blars, 18 et 19 ; Marcihac, 19, 20, 21 et 22.

##### 3<sup>e</sup> Commission

Gréalou, 9 février ; Carayac, 9 ; Frontenac, 9 ; Montbrun, 9 et 11 ; St-Pierre-Toirac, 11 et 12 ; Larroque-Toirac, 12 ; Cénévières, 13 et 14 ; St-Martin-Labouval, 15, 16 et 18 ; Larnagol, 19 et 20 ; Cabrerets, 20, 21 et 22 ; Orniac, 22.

#### MAGASIN DE SOUILLAC

Echantillons, 28 janvier ; Porte-graines, 24.

#### CONTRÔLE PRINCIPAL DE SOUILLAC

Pinsac, 24 et 25 janvier ; Souillac, 25 et 26 ; Lachapelle-Auzac, 26 ; Lanzac, 26 ; Montvalent, 28 ; Cuzance, 28 ; Martel, 28 ; Baladon, 28 et 29 ; Floirac, 29 ; Lacave, 29 ; Creysse, 30 ; St-Sozy, 30 et 31 ; Meyronne, 31 ; Bétaille, 31 ; Gramat, 1<sup>er</sup> février ; Strenquels, 1<sup>er</sup> ; Quatre-Routes, 1<sup>er</sup> ; Condat, 1<sup>er</sup> ; St-Denis-près-Martel, 1<sup>er</sup> ; Vayrac, 1<sup>er</sup> ; Prudhomat, 2 ; Bretenoux, 2 ; Loubrillac, 4 ; St-Céré, 4 ; St-Michel-Loubéjou, 4 ; Durbans, 4 ; Reilhac, 4 ; Flaujac, 5 ; Lissac, 5 ; Sonac, 5 ; St-Simon, 5 ; Espédaillac, 5 ; Assier, 5 ; Livernon, 5 ; Grézels, 5.

#### CONTRÔLE DE CULTURE DE GOURDON

Fajoles, 6 février ; Rouffilhac, 6 ; Anglars-Nozac, 6 ; Loupiac, 6 ; Masclat, 7 ; Payrac, 7 ; Le Roc, 8 ; Lamothe-Fénelon, 9 ; St-Cirq-Souillaguet, 9 ; Payrignac, 9 ; Saint-Clair, 9 ; Gourdon, 11 ; Le Vigan, 12 ; Quissac, 12 ; Dégagnac, 12, 13, 14 et 15 ; Salviac, 16, 18 et 19 ; Léobard, 19 ; St-Charmand, 20 ; Concoerès, 20 ; St-Germain, 21 et 22 ; Frayssinet, 22.

### Saint-Cyprien

Le paiement des haricots réquisitionnés aura lieu à la mairie, dimanche 23 décembre de 10 heures à 10 heures et demie du matin.

### Camburat

Mercredi dernier, M. le Sous-Préfet de Figeac, a fait à la mairie, une conférence sur la situation générale et l'emprunt. Les communes de Fons, Fourmagnac, Lissac étaient

## BRODEZ-VOUS ?

A titre de réclame exceptionnelle, J'ENVOIE un magnifique colis de broderies dessinées sur TRÈS BELLES ÉTOFFES, pour une chemise de jour, un pantalon, un cache-corset, une chemise de nuit pour dame. Les quatre articles, garantis de première qualité, sont expédiés sans frais à domicile contre remboursement de 3 fr. 35 (trois francs trente-cinq). VOUS RECEVREZ EN PLUS et gratuitement, la démonstration des points les plus usités. EST-IL OFFRE PLUS AVANTAGEUSE, puis-je rembourse si l'on n'est pas satisfait. M<sup>me</sup> VINCENT, 221, rue Duguesclin, LYON.

représentées par les maires, conseillers municipaux et personnel enseignant.

L'auditoire, très nombreux, a prêté la plus vive attention au distingué conférencier qui a souligné les aspirations de tous les cœurs français vers la victoire prochaine. Les détails concernant l'emprunt, ont été bien suivis et nul doute qu'ils n'aient produit de bons résultats.

La conférence a été terminée par une émouvante péroraison adjurant les auditeurs à ne pas rendre vains, pour une misérable question d'argent, tant de sublimes sacrifices généreusement consentis.

#### Figeac

*Magistrature.* — Notre compatriote, M. Charles Fontanges, substitut à Avesnes, est nommé en la même qualité à Abbeville.

#### Gourdon

*Tribunal correctionnel.* — Jeanne S... réfugiée à Gramat, huit jours de prison avec sursis, pour vol.

## POUR L'EMPRUNT

### A ceux qui ont des Bons ou des Obligations

Frappée de voir que l'on vient souscrire surtout *en argent* et que relativement peu de personnes apportent leurs *Bons* et *Obligations*, la Trésorerie tient à faire observer, avant que la souscription ne soit close, que cet emprunt est surtout un emprunt de consolidation, qu'il importe surtout aux Finances de la France que l'on échange les Bons et Obligations contre de la Rente.

La garantie étant exactement la même, l'avantage des porteurs des Bons et Obligations est incontestablement de faire l'échange puisqu'au lieu d'un intérêt d'environ 5 fr. ils s'assurent un intérêt de près de 6 fr. avec une certitude de plus-value, dans un temps donné, de près de la moitié du capital souscrit, tandis qu'un Bon ou une Obligation de 100 fr. ne vaudra jamais que 100 fr.

Les personnes pouvant craindre d'avoir besoin de leur argent et de ne pouvoir le retrouver aussi facilement en vendant leur Rente qu'en vendant leurs Bons peuvent se rassurer. Une somme de 60 millions *par mois* a été mise par les Chambres à la disposition du Trésor, spécialement dans le but de racheter *au cours d'émission* les Rentes des souscripteurs qui se trouveraient avoir besoin de leur argent.

## NOS DÉPÊCHES

Les deux communiqués de ce matin sont sans grand intérêt. Nous les supprimons faute de place.

### COMMUNIQUÉ DU 15 DÉC. (15 h.)

#### Lutte d'artillerie

Rien à signaler au cours de la nuit en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur le front Beaumont-Bezonvaux.

✱

Paris, 12 h.

#### Les pourparlers

#### Germano-Russes

De Stockholm : Les maximalistes ont confié à Orlovski la direction des pourparlers de paix.

Si les représentants des puissances centrales désirent avant les négociations officielles communiquer avec Petrograd, elles auront ces communications par l'intermédiaire de Orlovski.

On ajoute que les maximalistes désirent, après l'armistice, que les négociations de paix soient tenues dans un pays neutre.

## Etrange compromis !

De Petrograd au *Daily Telegraph* : Il pourrait intervenir entre les Bolcheviks et la famille impériale déposée, un compromis qui serait favorable à tous les deux.

## Les Russes évacueraient la Finlande

De Stockholm : Les troupes russes consentiraient à évacuer la Finlande à condition que cent millions de marks seraient versés.

## Sur le front Italien

## La bataille est acharnée

### au total, l'ennemi échoue

De Rome : Le correspondant au front du *Giornale d'Italia* dit que lors de la bataille du col de Berratta, la quatrième division commandée par Krass fut presque entièrement anéantie.

La bataille continue acharnée, avec des alternatives de succès et d'échecs partiels, mais on peut considérer que dans son ensemble, *l'attaque de von Below a échoué.*

## La propagande défaitiste en Angleterre

De Berne : Selon le *Daily Mail* on a de graves raisons de soupçonner que d'importantes sommes d'argent allemand sont envoyées en Angleterre, par la Suisse, dans un but de propagande pacifiste.

Paris, 13 h. 25.

## La paix Russe

De Berne : Les Allemands annoncent que dans la matinée et dans l'après-midi de jeudi des séances plénières ont eu lieu à Brest-Litovsk pour examiner les projets de l'armistice. Les négociations ont continué dans la matinée d'hier.

## ON SE BAT A VLADIVOSTOCK

De Washington : M. Lansing a informé, hier, les correspondants de la presse qu'il venait de recevoir du Consul américain à Vladivostock un télégramme annonçant que des combats sérieux ont éclaté dans la ville entre diverses factions militaires russes. Le Consul demande d'urgence l'envoi de troupes américaines.

## L'épuisement des Allemands

Les documents saisis sur des prisonniers permettent de conclure que la classe 18 est complètement engagée chez les Allemands. La classe 19 est entièrement incorporée et des éléments paraissent déjà sur les fronts. Quant à la classe 20 sa révision paraît prochaine, mais elle n'est pas encore commencée.

Paris, 13 h. 45.

## L'affaire Caillaux

La Commission chargée de l'examen de la demande d'autorisation de poursuites contre MM. Caillaux et Loustalot s'est réunie ce matin. Elle a poursuivi l'audition de M. Caillaux au sujet de son voyage en Italie. On peut dire que M. Caillaux a terminé, d'une façon générale, son exposé. L'audition de M. Caillaux continuera cet après-midi, la Commission voulant lui poser certaines questions.

En fin de séance, M. Violette a mani-

festé son intention de convoquer le capitaine-rapporteur Bouchardon dans le seul but de procéder à la vérification matérielle des affirmations produites par M. Caillaux.

M. Loustalot s'en rapporte aux documents figurant dans les dossiers de l'instruction.

La Commission statuera cet après-midi sur la proposition Violette. Elle aura également à se prononcer sur une proposition que soumettra M. Laval, tendant à l'audition de M. Briand.

On ignore si la Commission sera en mesure de formuler, dans la soirée, ses conclusions et de nommer son rapporteur.

Paris, 14 h. 7.

## Sur le front anglais

## Succès anglais en Belgique

Le combat a recommencé, hier soir, dans la région de Polderhoeke. Il nous a permis de reprendre une partie importante de la tranchée où l'ennemi avait pénétré dans la matinée.

Activité des artilleries au cours de la nuit à l'est de Messines et au nord-ouest d'Ypres.

*Nouvelles toujours incertaines de Russie.*

*On nous annonce comme possible la conclusion d'un accord entre la famille de l'ancien tsar et les maximalistes. Si cela se produisait ce serait encore une preuve de la trahison de Lénine. Car l'Allemagne tient sans doute à sauver l'ancienne tsarine, princesse allemande !...*

*En Italie la bataille reste acharnée, mais on considère l'attaque ennemie comme ayant échoué.*

*Les Boches étendent leurs manœuvres pacifistes à l'Angleterre. N'est-ce pas la meilleure preuve de leur impuissance à vaincre les Alliés par les armes !...*

*Donc en tenant nous les aurons.*

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

### Emprunt National 1917

Les souscriptions sont reçues sans frais tous les jours

à l'AGENCE DE CAHORS, et tous les jours de foire ou de marché aux bureaux de Souillac et de Gourdon.

### Emprunt de la Défense Nationale

La Banque de France

reçoit, sans frais, les souscriptions.

## ON DÉSIRE ACHETER BON PIANO

S'adresser au Bureau du Journal  
Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT,